



Mariage avec un marocain au maroc

Par **noaila_old**, le **10/10/2007** à **18:13**

fransaise par decret du 14 09 2007 ,je n'ai toujour pa recu mes document d'etat civile francais ,et je compte me marier prochainement avec un marocain qui reside au maroc ,pour cela je me suis diriger ver le consulat francais au maroc pour deposer un dossier de demande de certificat de capacite a mariage ,il refuse mon dossier car je nai pas de carte d'identite francaise,alor que dans les papier demander pour le dossier la carte ni figure pas
pouvez vous me dire quelle sont mes drois